

INITIATION à L'ARBITRAGE Football, Basket-Ball et Handball

25-26

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et conte contenu	Acquérir les compétences de base pour arbitrer des matches universitaires dans les activités Football, basket Ball et handball Être mis en situation accompagnée d'arbitrage Construire une réflexivité sur sa pratique de l'arbitrage
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24 hTD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 30h : 24 hTD plus 6 heures en pratique complémentaire dans les cours SUAPS.
Responsable	Vincent Philippon
Contact pour information	Simon.boyer@uca.fr Vincent.philippon@uca.fr
Intervenants	<i>Cadre des fédérations de Football, basket ball, handball ; enseignant du Perf Arbitrage</i>
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : 6/10/2025
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13-16 h pour la partie théorique et selon la programmation des matches FFSportU en soirée.
Lieu d'enseignement	SUAPS – Stade Universitaire : 15 bis rue Poncillon Clermont-Fd & Installations sportives municipales et universitaires pour les matches
Capacité d'accueil	20 personnes maximum
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	4 personnes minimum par activité
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : Evaluation continue et constitution d'un carnet d'entraînement relatant des séances effectuées. 2^{nde} chance : Epreuve théorique écrite (durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	Période d'inscription : du 15 septembre 20h00 au 30 septembre 2025 Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.